

Projet de recherche

Les objectifs de ce projet sont :

- 1) Analyser de manière comparée, et à un échelon « micro-politique » [43;44;55] comment, à Bruxelles, s'organisent des collectifs, d'une part, de migrants « sans-papiers » et, d'autre part, de soutien à cette population par des citoyens « avec-papiers », tant en termes de trajectoires, de ressources, de recrutements, que de modes d'action.
1. Etudier les raisons qui incitent des citoyens « avec-papiers » à s'engager aux côtés des migrants « sans-papiers » pour une cause qui n'est pas directement la leur, alors que cet engagement représente un coût en terme d'investissement physique, émotionnel, moral, et juridique.
2. Contribuer, à partir de la mise en perspective des formes et des causes de l'engagement dans les luttes de défense et de reconnaissance des droits des migrants « sans-papiers », au développement des connaissances sociologiques au sujet des formes de mobilisation collective et des registres d'action politique qui s'articulent en Belgique.

Cette recherche entend travailler empiriquement et théoriquement à partir d'observations effectuées dans un environnement bruxellois où se mêlent pour les migrants et leurs sympathisants des enjeux statutaires et symboliques aux niveaux national et international. Nous entendons travailler sur les conditions et les modalités de mobilisation des partisans de « *la cause des sans-papiers* » [19] et sur leurs manifestations et expressions « micropolitiques », approche peu développée jusqu'à présent.

Question et hypothèses de recherche : Cette mise en perspective nous permet de poser la question suivante : Quels sont les rapports entre les modalités d'engagement dans la lutte des migrants « sans-papiers » et l'articulation entre collectifs « avec » et « sans » papiers ? Quelles formes prennent les relations de pouvoir à l'intérieur de chacun des collectifs, qu'ils aient ou non des papiers ?

Notre première hypothèse énonce que ces collectifs, qu'ils soient « avec » ou « sans-papiers », tirent leur force de la constitution d'une composante propre, c'est-à-dire d'une capacité à agir en tant que collectif. Action elle-même indépendante des actions d'autres collectifs concernés, qu'ils soient sympathisants ou opposants. Loin de l'affirmation d'une autonomie complètement désarticulée des autres acteurs qui donnent forme aux luttes, cette composante propre consiste en une autre articulation, celle des urgences constitutives des luttes de migrants et d'espaces de réflexivité propres à chaque collectif. Nous envisageons cette articulation comme un point de tension entre deux niveaux différents de production de problèmes et de stratégies à la fois subjectifs et collectifs : d'un côté le niveau où le collectif est en relation avec son propre devenir interne en formation (inventions et expérimentations de modes de décision, d'organisation, d'expression et d'action propres), de l'autre le niveau où le collectif est en confrontation avec les formes de capture et de flexibilisation liées aux définitions des « frontières » par les politiques étatiques[51].

Notre seconde hypothèse est que chaque collectif, migrant ou citoyen, se confronte au cours de son processus collectif aux questions « micropolitiques » de la prise de décision, de la représentation, de l'horizontalité, du partage du pouvoir, des conflits et des différences de positionnement à l'intérieur du groupe, mais aussi vis-à-vis de l'extérieur (associations, partis politiques, médias, autres collectifs et luttes). Il s'agit donc de saisir les façons dont chacun de ces collectifs traite ces questions et invente, transforme et/ou prolonge des réponses dans ses pratiques. De plus, les soutiens « avec-papiers » sont dans l'incapacité pratique de faire l'expérience de la condition « sans-papiers ». Par conséquent, on peut supposer qu'ils sont confrontés, dans la formulation de leurs revendications, à un certain nombre de dilemmes éthiques et politiques avec lesquels ils doivent composer (paternalisme post-colonial, universalisme abstrait, humanitarisme décontextualisé, idéologie révolutionnaire, anti-capitalisme, etc.). Quelles sont, dès lors, les manières d'articuler et de distinguer les rôles et les modalités d'action des collectifs de soutien et des collectifs « sans-papiers » ? Quels sont les énoncés et les positions politiques partageables, et comment se construisent-ils, s'articulent-ils, s'apprennent-ils, s'entretiennent-ils ? Enfin, dans le cas de l'engagement des citoyens « avec-papiers », qu'est ce qui motive de prendre-parti pour la cause de l'autre, alors que cet engagement représente *a priori* un coût non-négligeable ? Comment rendre compte de cette solidarité avec des « étrangers » comme s'ils faisaient partie intégrante de la communauté, alors que leur statut juridique (dépendant de la configuration des politiques migratoires) les place *de facto* de l'autre côté de ses frontières ?